

REF : RP/BT/SDC/2020/03/10

Objet : Crise sanitaire

Suivi par : M. Bruno TROMBINI, Directeur de Cabinet

Téléphone : 03.82.25.23.88

Email : btrombini@mairie-montsaintmartin.fr

Madame, Monsieur,

La situation que nous vivons actuellement est exceptionnelle.

Jamais, en temps de paix, les pouvoirs publics, au plus haut niveau de l'Etat, n'ont été dans l'obligation de prendre des décisions aussi coercitives :

Fermeture de tous les établissements scolaires, fermeture d'un grand nombre de commerces non indispensables à la vie quotidienne, limitation des déplacements individuels, attestent de la gravité des moments que nous traversons ensemble actuellement.

Ces dispositions qui bouleversent nos existences éclairent aussi sur l'état dans lequel se trouvent les services de santé du pays, en particulier l'hôpital public, lui qui fait face à une arrivée massive de cas graves.

Comme toujours, depuis son existence, le 14 décembre 1789, au lendemain de la Révolution Française, la commune s'affirme comme le maillon de proximité essentiel dans la République. Ainsi, aujourd'hui, c'est la commune qui se retrouve en première ligne pour répondre aux besoins d'urgence exprimés par nos concitoyens.

Devant la crainte exprimée légitimement mais aussi face à l'impérieuse nécessité de répondre présent, je sais pouvoir compter sur l'abnégation, sur le courage et sur l'engagement de l'ensemble des agents de notre service public communal.

Longtemps décriés par les médias, longtemps malmenés par des décennies de politiques libérales, sous des gouvernements successifs, ce sont aujourd'hui les services publics c'est-à-dire les collectivités locales, la Santé, l'Ecole, la Police, la Prévention, les Sapeurs-pompiers, les transports qui prouvent leur caractère indispensable à une vie citoyenne digne et respectueuse. Grâce à eux, l'espoir, pour demain, d'une société plus juste, plus solidaire, plus humaine, demeure pour les uns et pour les autres.

En fonction des besoins et de l'organisation qui en découlera obligatoirement, certains d'entre vous seront peut-être appelés à intervenir dans des domaines qui ne relèvent pas habituellement de leur responsabilité quotidienne. L'heure est à la mobilisation au service prioritaire des personnes fragiles, des personnes âgées mais aussi, et surtout, des professionnels de santé, des soignants de notre hôpital en facilitant par exemple la garde de leurs enfants.

Deux réunions successives du CHSCT, lundi 16 mars puis mardi 17 mars, ont permis de faire des propositions tendant, à la fois, à préserver l'intégrité des personnels ainsi que le

maintien des salaires de tous et, en même temps, à répondre aux attentes des citoyens dans les domaines qui nous incombent.

Ainsi, si l'activité est très fortement réduite pour l'instant, elle pourrait néanmoins évoluer selon l'actualité et les instructions émanant des services de l'Etat.

En attendant, pour tous ceux qui restent confinés à domicile, je leur indique qu'ils ne doivent, en aucun cas, sortir sur l'amplitude horaire théorique de travail pour des raisons de cohérence mais aussi pour des raisons d'assurance. Je vous rappelle également l'obligation d'être porteur d'une attestation vous permettant de quitter votre résidence.

Pour conclure, je voudrais vous dire combien j'ai confiance en chacune, en chacun d'entre vous, tout en ayant la certitude que ces instants difficiles, grâce à l'implication de tous, en particulier grâce à l'investissement des professionnels de santé, des chercheurs, trouveront une issue positive prochaine débouchant sur des jours heureux.....

Lorsque ce cap, tant attendu, sera atteint, rien ne sera plus pareil, rien ne sera plus semblable à ce qui existe, tant dans les rapports humains que dans la hiérarchie des valeurs de la société avec, j'en suis vraiment persuadé, enfin, une nette amélioration de la prise en compte des justes besoins de la population.

En attendant, prenez soin de vous ! Vous pouvez compter sur moi.

Le Maire, Conseiller Départemental,
Délégué au Territoire de Longwy
Serge DE CARLI



Bien à vous